



Projet Alimentaire Territorial du Pays de Grasse



COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Synthèse de l'étude des besoins des publics en situation de précarité alimentaire

**PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL DU PAYS DE GRASSE**

SEPTEMBRE 2025



Préambule

La précarité alimentaire en quelques mots...

“La précarité alimentaire se définit comme le fait de ne pas avoir un accès sûr et régulier à une nourriture suffisante, de bonne qualité, et adaptée à ses goûts et besoins quotidiens.”

Elle prend des formes diverses, touche différents publics et résulte de multiples facteurs :

Economique

Le prix des aliments, revenus insuffisants et le pouvoir d'achat

Spatio-temporel

L'offre alimentaire et les difficultés d'accès liées à la mobilité

Facteurs de risque à la précarité alimentaire

Pratique

L'accès aux équipements et à un lieu de cuisine adéquat

Socio-culturel

Le statut social et l'identité culturelle

16%

De la population française vit en situation de précarité alimentaire en 2022*

33%

Seulement auraient recours à l'aide alimentaire en nature (via les associations)

Seuls 40%

Des besoins alimentaires quotidiens sont couverts par l'aide alimentaire*

Enjeux et méthodologie de l'étude



01

PHASE 1 : Novembre 2024

Analyse des données disponibles sur les publics précaires et synthèse de l'offre alimentaire existante afin d'établir un premier état des lieux de la précarité sur le territoire

02

PHASE 2 : Janvier - Mars 2025

Enquêtes de terrain - Rencontre des publics vulnérables pour recueillir leurs paroles afin d'identifier leurs difficultés, leurs besoins et attentes

03

PHASE 3 : Avril 2025

Définition des recommandations et co-constructions des pistes d'action de solidarité alimentaire

L'enjeu de cette étude est **d'identifier les publics en situation de précarité alimentaire** et de recueillir leur vécu afin de mieux comprendre leurs freins et leurs attentes.

L'objectif est de construire un plan d'actions adapté aux spécificités du territoire et aux besoins des habitants, **pour favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité, locale et durable, dans le respect de la dignité des personnes.**

PHASE 1

Identifier les publics potentiellement exposés à la précarité alimentaire sur le Pays de Grasse

LA MÉTHODOLOGIE

Création d'une typologie populationnelle et territoriale

LA TYPOLOGIE POPULATIONNELLE

Cette approche a permis d'identifier **les types de public à risque de précarité alimentaire** et de cibler les 7 principaux profils les plus représentés sur notre territoire par croisement :

- **D'une analyse de la littérature scientifique**, permettant d'identifier 19 profils regroupés en 7 grandes familles, susceptibles de se retrouver en situation de précarité alimentaire.
- **Et d'une analyse des données « froides »** du territoire (indicateurs quantitatifs sur les publics précaires).

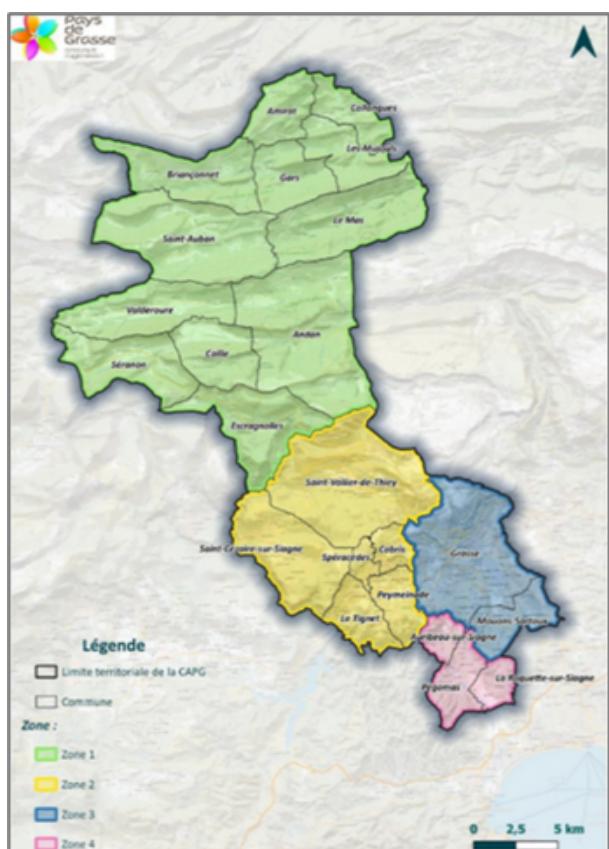
→ Ces données nous ont été transmises par les partenaires de l'agglomération (communes et CCAS, CAF 06, MSA, Mission locale, Département des AM, DEETS, DREETS, etc.).

LA TYPOLOGIE TERRITORIALE

Cette analyse territoriale (Inspirée de la méthode "4 familles de territoire" développée par le CREDOC et l'ANSA) permet de caractériser chacune des 4 zones géographiques du territoire selon trois critères clés :

1. La proportion de publics en situation ou à risque de précarité alimentaire ;
2. Le niveau d'offre alimentaire disponible ;
3. Les indicateurs de santé (état de santé dégradé et/ou déficit d'offre sanitaire de proximité).

Pour cette étude, **le territoire a été découpé en quatre bassins de vie**, correspondant aux plus petits espaces où les habitants accèdent habituellement aux équipements et services courants. Cela a permis d'étudier les spécificités locales et la répartition des types de publics susceptibles d'être exposés à la précarité alimentaire sur le territoire du Pays de Grasse.



7 grandes familles des publics exposés à la précarité alimentaire

- Personnes isolées géographiquement et/ou socialement et/ou en perte d'autonomie
- Ménages à faibles revenus (familles monoparentales, nombreuses, chômeurs, etc...)
- Jeunes en rupture familiale et scolaire, étudiants précaires
- Migrants et réfugiés (travailleurs immigrés, demandeurs d'asile)
- Personnes en rupture de parcours santé
- Mal-Logés (sans domicile fixe, foyer de jeunes travailleurs, pension de famille, etc...)
- Ruraux précaires (habitants zones rurales isolées, exploitants agricoles en difficulté)

Résultats de la typologie des publics en précarité sur le territoire du Pays de Grasse

ZONE 1 3 427 habitants



- Personnes isolées géographiquement, socialement et/ou en perte d'autonomie (séniors seuls)
- Jeunes en rupture familiale et scolaire
- Ménages à faibles revenus
- Ruraux précaires (habitants zones rurales isolées)
- Personnes en rupture de parcours santé (éloignées de l'offre de santé)



*AAU:Aide Alimentaire d'Urgence

La typologie territoriale de la zone 1 semble se caractériser par une part élevée de publics « en » ou « à risque » de précarité alimentaire ET un déficit d'offre alimentaire ET des indicateurs de santé fragilisée et/ou en déficit d'offre sanitaire de proximité.

ZONE 2 21 521 habitants



- Ménages à faibles revenus
- Migrants et réfugiés
- Personnes en rupture de parcours de santé (éloignées de l'offre de santé et/ou touchées par une maladie liée à l'alimentation)

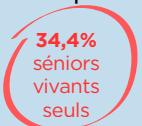


La typologie territoriale de la zone 2 présente une offre alimentaire et sanitaire de proximité ET ayant une proportion proche des moyennes des territoires de référence de publics « en » ou « à risque » de précarité alimentaire ET des indicateurs de santé fragilisés non significatifs.

ZONE 3 58 854 habitants



- Personnes isolées géographiquement, socialement et/ou en perte d'autonomie (personnes en situation d'handicap, séniors isolés)
- Jeunes en rupture familiale et scolaire, étudiants
- Ménages à faibles revenus (familles monoparentales et nombreuses, chômeurs, etc)
- Mal-logés
- Migrants et réfugiés
- Personnes en rupture de parcours de santé (touchées par une maladie liée à l'alimentation)



*AAU:Aide Alimentaire d'Urgence

La typologie territoriale de la zone 3 présente une proportion élevée de publics « en » ou « à risque » de précarité alimentaire (en rouge) et des indicateurs de santé fragilisés et/ou un accès limité à l'offre sanitaire de proximité, tout en disposant d'une offre alimentaire suffisante et accessible.

ZONE 4 16 732 habitants



- Personnes isolées géographiquement, socialement et/ou en perte d'autonomie (personnes en situation d'handicap)
- Ménages à faibles revenus
- Mal-logés
- Migrants et réfugiés
- Personnes en rupture de parcours de santé (éloignées de l'offre de santé)



La typologie territoriale de la zone 4 se caractérise par la proximité d'une offre alimentaire et sanitaire ET ayant une proportion proche des moyennes des territoires de référence de publics « en » ou « à risque » de précarité alimentaire ET des indicateurs de santé fragilisés non significatifs.

Panorama de l'offre et des dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire



C'est la part d'habitants qui ont recours à l'aide alimentaire sur le territoire du Pays de Grasse

- La majorité des bénéficiaires de l'aide alimentaire se concentre sur la ville de Grasse. Les deux principales associations y enregistrent environ 1 130 foyers, dont 60 à 70 % fréquentent les distributions chaque semaine.
- Dans le Haut-Pays, l'association locale distribue des denrées alimentaires gratuites, via des colis distribués à domicile ou fournis aux mairies. Les publics ayant des contraintes de mobilité sont nombreux, et les associations ainsi que les mairies adaptent leurs dispositifs pour assurer une distribution de proximité.
- Les épiceries sociales hybrides, gérées par les CCAS, soutiennent les habitants de leur commune et, souvent, ceux des communes voisines. Certains bénéficiaires choisissent d'y recourir hors de leur commune pour des raisons de confidentialité.

LE PAYSAGE ALIMENTAIRE DU PAYS DE GRASSE

Ressources alimentaires : entre offre locale et dispositifs de solidarité alimentaire



Et de nouveaux projets qui émergent : marchés solidaires, commandes groupées, glanage ...



Une concentration de commerces alimentaires dans le sud,



Des marchés hebdomadaires dans 7 communes et 2 marchés saisonniers dans le Haut-Pays,



18 jardins partagés recensés sur le territoire,



5 AMAP proposant des paniers de fruits et légumes locaux et de saison,



Des producteurs vendant directement leur production à la ferme.

Les dispositifs d'aide alimentaire

- 12 associations, dont certaines couvrant plusieurs communes.
- Dans le Haut Pays : 1 association mobile et une autre, basée à Grasse, qui intervient sur 7 communes avec locaux mis à disposition pour stockage et redistribution.
- Les CCAS apportent divers soutiens : aide au transport, restaurants sociaux, bons alimentaires en partenariat avec les supermarchés, création d'épicerie sociale, etc.
- 3 CCAS ont mis en place des dispositifs hybrides alliant distribution de colis et épicerie sociale.
- 2 épiceries sociales et solidaires (zones 3 et 4), permettant l'achat de produits alimentaires et de première nécessité à prix réduit.

A la rencontre des habitants confrontés à la précarité alimentaire sur la CAPG

Une fois la typologie des publics établie lors de la première phase du diagnostic, la deuxième phase s'est portée sur la rencontre des habitants potentiellement vulnérables, qu'ils aient ou non recours à l'aide alimentaire, afin de comprendre leurs difficultés et leurs besoins.

Organisation des enquêtes de terrain



Rencontres conviviales dans les lieux de vie des habitants en partenariat avec des structures locales



Une approche "d'aller vers" pour faciliter le lien avec les habitants



Des entretiens individuels ou collectifs libres et non directifs

Limites des enquêtes de terrain :

- Le temps des enquêtes était restreint
- Certains publics n'ont pas pu être rencontrés (invisibles, travailleurs pauvres, étudiants, personnes sans solution alimentaire).
- Peu d'informations recueillies sur les situations financières ou les parcours de vie, souvent difficiles à aborder par les personnes rencontrées.

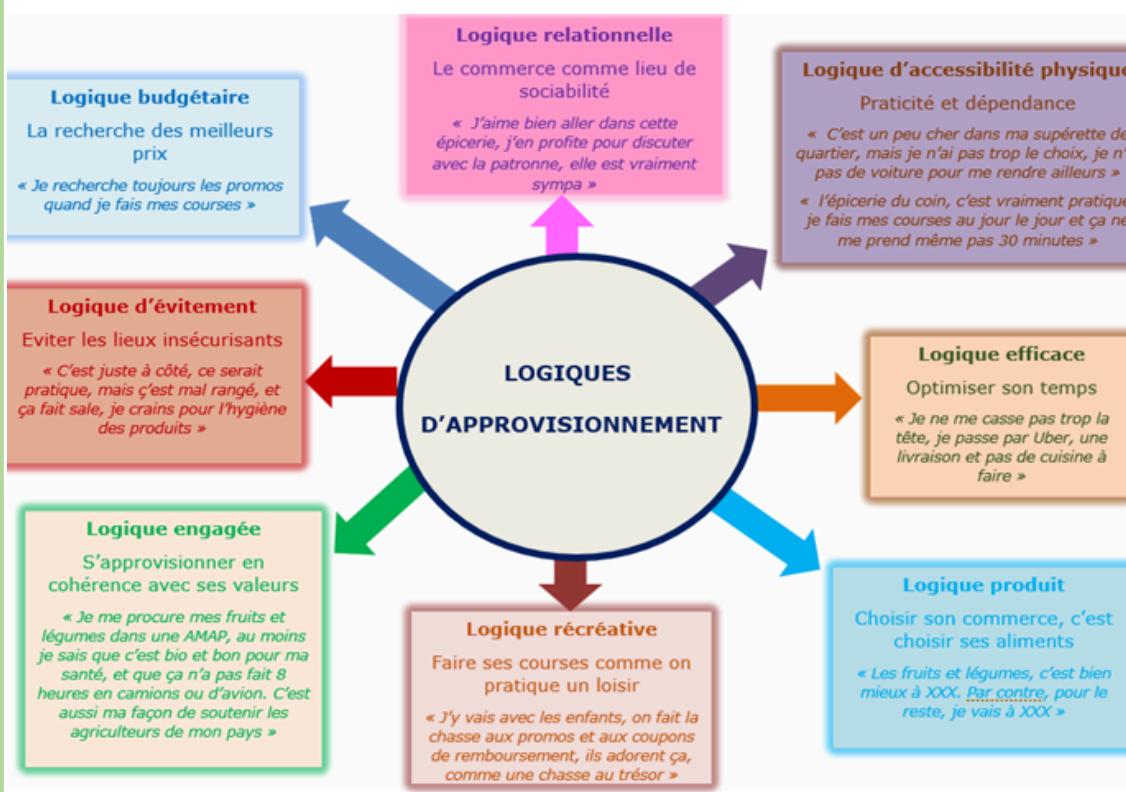
Résultats des enquêtes de terrain : un approvisionnement alimentaire qui suit des logiques différentes selon le profil des habitants

Ces enquêtes de terrain ont permis d'identifier les logiques d'approvisionnement des habitants, incluant leurs choix selon les motivations et contraintes des habitants.



Observations sur notre territoire

- **Les logiques budgétaires et d'accès physique** concernent tous les habitants interviewés.
- **La logique relationnelle** domine pour les personnes fragilisées par la vie, pour qui l'alimentation est aussi un moment de lien social.
- **La logique produit** est importante pour environ la moitié des personnes, reflétant la diversité de l'offre alimentaire locale.





Portraits-types des habitants rencontrés lors des enquêtes de terrain

Les "personas" présentés ci-dessous sont fictifs, mais ils s'appuient sur des témoignages et profils réels recueillis auprès des habitants rencontrés.



Typologie :
Personnes isolées géographiquement

PORTRAIT 1 - Zone 1

«Je fais mes courses à Grasse chez Leclerc parce que c'est moins cher et qu'il y a plus de choix. »

" Ici [Haut-Pays], si tu n'as pas de véhicule, t'es mort. Si tu loupes le bus... tu ne peux pas prendre de surgelés parce qu'il n'y a qu'un bus le soir "

Stratégie d'approvisionnement :

- Logique produit : choisir son commerce c'est choisir ses aliments
- Logique d'accessibilité physique
- Logique budgétaire : à la recherche des meilleurs prix

Analyse sociologique : Dans une zone isolée géographiquement avec un budget limité, l'approvisionnement est très contraint et nécessite une bonne organisation



Typologie :
Personnes âgées isolées socialement & géographiquement

PORTRAIT 2 - Zone 1 et 2

« J'aime tout. Je n'ai pas beaucoup d'appétit. C'est parce qu'il faut se nourrir. Je suis seul. Je mange seul. Je ne discute avec personne. Ce n'est pas évident. Le soir je ne mange pas ».

Stratégie d'approvisionnement :

- Logique d'accessibilité physique

Analyse sociologique : Une personne isolée peut perdre le plaisir de s'alimenter. Dans une zone rurale ou périurbaine, les commerces peuvent devenir des espaces de socialisation et pas seulement des lieux de consommation



Typologie :
Personnes en perte d'autonomie
Personnes logées dépendantes

PORTRAIT 3 - Zone 3

« Dans cette [AAU] j'aimais bien le côté « humain » que je ne retrouve plus. Je trouve que c'est compliqué à pied de faire ses courses. J'ai des problèmes psychiatriques et je n'aime pas rester seul. Je fais des crises d'angoisse. J'aime les repas du midi partagés. »

Stratégie d'approvisionnement :

- Logique d'accessibilité physique
- Logique relationnelle : le commerce comme lieu de sociabilité

Analyse sociologique : Les personnes vulnérables sont sécurisées par les espaces de socialisation bienveillants et notamment les épiceries solidaires et ou aides alimentaires d'urgence qui ont la capacité d'offrir ces espaces.



Portraits-types des habitants rencontrés lors des enquêtes de terrain



Typologie :
Ménages à faibles revenus

PORTRAIT 4 - Zone 3 et 4

« Je suis attentive aux offres de grandes quantités et je vais parfois à Nice dans une boucherie qui fait des cartons d'ailes de poulet de 10kg pour 45 euros. Si je n'étais pas véhiculée je me demande comment je ferais pour m'approvisionner [...] J'ai du mal à trouver des produits bio et locaux »

Stratégie d'approvisionnement :

- Logique produit : choisir son commerce c'est choisir ses aliments
- Logique d'accessibilité physique
- Logique budgétaire : à la recherche des meilleurs prix

Analyse sociologique : Les aspects budgétaires et pratiques sont au cœur des stratégies d'approvisionnement des ménages à faible revenus. Ils peuvent avoir tendance à privilégier les ventes en gros et ciblent les lieux d'achats en fonction des produits qu'ils ciblent.



Typologie :
Jeunes en rupture scolaire

PORTRAIT 5 - Zone 3

« Si je suis en retard je ne mange pas, si je ne mange pas le matin je prends une collation à 10 heures. [...] Le week end je saute des repas parce que je ne pense pas à manger. [...] Je suis allé chez Carrefour. J'ai acheté des sandwichs et des canettes. Je paie les courses. Je regarde le moins cher, les invendus. Je ne vais jamais dans le rayon légumes. »

Stratégie d'approvisionnement :

- Logique efficace : optimiser son temps

Analyse sociologique : L'alimentation ne tient pas une place centrale dans leur quotidien et peut passer au second plan d'autres aspects de leur vie.



Typologie :
Migrants

PORTRAIT 6 - Zone 3

« Je vais au Super U tous les jours et dans une association d'aide alimentaire d'urgence une fois par semaine et là je ne choisis pas ce que je rapporte. Ce n'est pas la nourriture que j'aime forcément, et pas toujours la même quantité chaque semaine. [...] Je n'ai pas le droit de travailler donc c'est compliqué »

Stratégie d'approvisionnement :

- Logique budgétaire : à la recherche des meilleurs prix

Analyse sociologique : Les personnes migrantes accumulent une série de contraintes dans leurs vies et l'accès à l'alimentation en fait partie

Des pratiques inspirantes identifiées lors des enquêtes de terrain

Au fil des enquêtes de terrain, plusieurs initiatives locales ont émergé comme des pratiques inspirantes sur notre territoire. Elles illustrent des façons concrètes et créatives de répondre aux besoins des habitants, en facilitant l'accès à une alimentation de qualité, en renforçant la dignité et l'autonomie des bénéficiaires et en favorisant l'insertion sociale et professionnelle.

De bénéficiaires à acteurs : Des associations qui proposent de l'insertion professionnelle

Une association d'aide alimentaire d'urgence propose des contrats aidés, souvent à ses bénéficiaires. Ces derniers souhaitent généralement s'impliquer dans l'association de manière bénévole, ce qui leur permet de se sentir utiles tout en développant des compétences et de l'expérience, facilitant ainsi leur insertion professionnelle et sociale.

Une autre association d'aide alimentaire d'urgence accueille des jeunes en service civique, ce qui lui apporte un soutien dans ses actions tout en offrant aux jeunes, souvent isolés socialement et géographiquement, l'opportunité d'acquérir des compétences et de l'expérience. Cette immersion peut leur faciliter ensuite l'accès à un premier emploi, la poursuite d'étude, ou le financement de projets personnels, comme le permis de conduire.

Les marchés solidaires: Des produits frais et bio accessibles à tous

Un chantier d'insertion, spécialisé dans le maraîchage bio, propose occasionnellement des marchés solidaires pour vendre leur production de légumes. Deux prix sont pratiqués sur le stand (prix normal et prix solidaire).

Ce dispositif permet aux personnes disposant de budgets limités d'accéder à des produits frais, locaux, de saison et bio à petits prix et à proximité de leur lieu de vie.

Une épicerie solidaire : pour faire ses courses sans stigmatisation

Une épicerie solidaire, destinée aux personnes à faibles revenus, propose des produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits. Organisée comme une supérette classique, elle permet aux bénéficiaires de choisir librement leurs achats et de contribuer financièrement à la caisse, un acte valorisant pour les usagers. Une partie du magasin est également aménagée en friperie.

Des axes de travail pour sortir de la précarité alimentaire

Les deux premières phases de ce diagnostic nous ont permis d'analyser les besoins des habitants, d'examiner l'offre et l'aide alimentaire existantes sur le territoire, et de recueillir des observations directement sur le terrain. À partir de ces éléments, 6 axes de travail ont été identifiés pour faire évoluer le modèle solidarité alimentaire sur le territoire :

1 - RENFORCER LE SYSTÈME D'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE (AAU)

Les associations d'aide alimentaire d'urgence jouent un rôle central auprès des publics les plus en difficulté, elles constituent un filet de sécurité indispensable mais fragile. Sans eux, de nombreuses personnes ne mangeraient pas à leur faim.

OBJECTIFS



1. Renforcer la sécurité et la diversité des approvisionnements en denrées pour les structures d'aide alimentaire



2. Développer une gestion mutualisée des financements et ressources pour soutenir durablement les structures



3. Renforcer et valoriser l'engagement bénévole pour soutenir les actions de solidarité alimentaire



4. Accompagner les structures dans leurs démarches administratives pour clarifier les processus et renforcer leur autonomie.

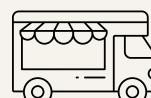
2 - ROMPRE L'ISOLEMENT ET CRÉER DE LA CONVIVIALITÉ

Certains publics mangent peu, non pas par manque de moyens financiers mais en raison de leur isolement (isolement lié à la maladie, isolement social, géographique...). Les espaces de solidarité doivent aussi jouer un rôle de lien social et permettre des rencontres humaines et conviviales.

OBJECTIFS



1. Améliorer l'accès à l'information, aux droits et aux démarches administratives pour les usagers



2. Faciliter l'accès aux dispositifs de solidarité alimentaire en développant des solutions itinérantes et accessibles



3. Valoriser et partager des pratiques d'accueil bienveillantes et un accompagnement adapté aux besoins et parcours des publics.



4. Renforcer les dynamiques locales de solidarité, d'entraide et de lien social

3 - TERRITORIALISER L'OFFRE ALIMENTAIRE ET FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

La diversité des contextes de vie, des besoins et des logiques d'approvisionnement des personnes en situation de précarité alimentaire doivent guider les solutions à proposer en matière d'accès à une alimentation saine et durable. Celles-ci doivent être adaptées, respectueuses de la dignité et des préférences alimentaires, tout en tenant compte de l'évolution des besoins et des contextes territoriaux.



OBJECTIFS



1. Diversifier et renforcer les points d'accès à une alimentation de qualité pour tous, en soutenant des modèles économiques inclusifs et non stigmatisants



3. Réduire les coûts et sécuriser l'approvisionnement en circuit court

2. Accroître l'autoproduction locale et créer des espaces de rencontre autour du « faire ensemble »



4. Offrir des solutions de repas conviviaux, accessibles à tous, alliant convivialité et durabilité

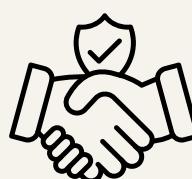
4 - RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES

Il existe un désir d'utilité et de réciprocité chez les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Les associations ont montré que le bénévolat ou l'emploi peuvent aider les personnes à sortir des situations difficiles.

OBJECTIFS



1. Accompagner l'évolution de l'organisation des structures associatives vers une gouvernance partagée



2. Faciliter l'insertion sociale et professionnelle



3. Favoriser l'engagement et la participation active des bénéficiaires au sein des structures de solidarité

5 - TRANSMETTRE DES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE SUR L'ALIMENTATION

Certains publics sont en demande d'apprentissage sur la cuisine, alors que d'autres savent cuisiner mais sont isolés, des passerelles seraient à envisager.

OBJECTIFS



1. Déployer des formats interactifs & immersifs de sensibilisation à l'alimentation en valorisant le faire-ensemble et la convivialité

2. Concevoir des contenus pédagogiques accessibles pour renforcer l'autonomie alimentaire des publics

6 - ANIMER UN RÉSEAU D'ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

L'efficience de la solidarité alimentaire passe par l'animation d'un réseau local ayant pour objectif de mutualiser les informations, ressources, approvisionnements, matériel, logistique et de répondre aux besoins de chacun.

OBJECTIFS



1. Structurer un réseau local de solidarité alimentaire en renforçant la coopération inter-associative et en développant une gouvernance partagée



2. Capitaliser et valoriser les expériences pour renforcer les actions au sein du réseau d'acteurs de la solidarité alimentaire



3. Animer le réseau d'acteurs pour renforcer les liens et la coopération

Glossaire

- **Association d'aide alimentaire d'urgence** (AAU) : distribution gratuite de denrées alimentaires sous différentes formes (paniers, colis, repas...) et sous condition de ressources, pour couvrir les besoins alimentaires de première nécessité. Le bénéficiaire n'a pas le choix des denrées.
- **Epicerie sociale ou solidaire** : structure conçue comme une épicerie classique proposant des produits alimentaires et d'hygiène à prix réduits, permettant aux personnes disposant de ressources financières limitées, d'accéder librement aux produits tout en favorisant leur autonomie . Le bénéficiaire choisit ses produits et "passe" en caisse.
- **Nouveaux projets de solidarité** : initiatives développant de nouvelles formes d'accès à une alimentation de qualité, en renforçant la dignité, l'autonomie, la liberté de choix et favorisant la mixité des publics (et donc leur non-stigmatisation).

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires, les services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ainsi que chaque commune, leur CCAS et leur PAT, qui ont contribué à ce diagnostic : que ce soit par la transmission de données quantitatives, l'accueil dans leurs structures pour réaliser les enquêtes de terrain ou encore leurs témoignages précieux.

Nos remerciements s'adressent également aux habitants, qui ont accepté de partager leur vécu et leur expérience, apportant ainsi une meilleure compréhension de leur quotidien indispensable dans ce travail collectif.



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU PAYS DE GRASSE



SEPTEMBRE 2025

Etude commanditée par :

Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse
57 avenue Pierre Sémard
06130 Grasse

Menée par :

Icone Médiation Santé
83 Boulevard Voltaire
35000 Rennes

Pour en savoir plus :

Projet Alimentaire Territorial du
Pays de Grasse
Tel : 04 97 05 22 00
Mail : pat@paysdegrasse.fr